

Higher National School of Hydraulic

The Library

Digital Repository of ENSH



المدرسة الوطنية العليا للري

المكتبة

المستودع الرقمي للمدرسة العليا للري



The title (العنوان):

Guide pratique des citations et références bibliographiques.

The paper document Shelf mark (الشفرة) : P 011.7 MIH

APA Citation (توثيق APA):

Mihoubi, Mustapha Kamel. (2012). Guide pratique des citations et références bibliographiques [polycopie pédagogique]. ENSH.

The digital repository of the Higher National School for Hydraulics "Digital Repository of ENSH" is a platform for valuing the scientific production of the school's teachers and researchers.

Digital Repository of ENSH aims to limit scientific production, whether published or unpublished (theses, pedagogical publications, periodical articles, books...) and broadcasting it online.

Digital Repository of ENSH is built on the open DSpace software platform and is managed by the Library of the National Higher School for Hydraulics. <http://dspace.ensh.dz/jspui/>

المستودع الرقمي للمدرسة الوطنية العليا للري هو منصة خاصة بثمين لإنتاج العلمي لأساتذة باحثي المدرسة.

يهدف المستودع الرقمي للمدرسة إلى حصر الإنتاج العلمي سواء كان منشورا أو غير منشور (طروحات، مطبوعات، مقالات، دوريات، كتب...) بثه على الخط.

المستودع الرقمي للمدرسة مبني على المنصة المفتوحة DSpace ويتم إدارته من طرف مديرية المكتبة للمدرسة العليا.

كل الحقوق محفوظة للمدرسة الوطنية العليا للري.

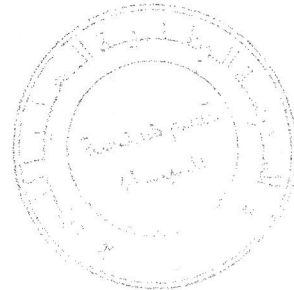
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
المدرسة الوطنية العليا للري
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'HYDRAULIQUE
قسم هندسة المياه
DEPARTEMENT GENIE DE L'EAU



**GUIDE PRATIQUE DES CITATIONS
ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Proposé par :

M.K.MIHOUBI Maître de Conférences



ENSH, Mars 2012



P 011.7 MIH/01**AVANT PROPOS**

Ce guide vient pour donner aux étudiants les règles permettant la rédaction d'un rapport de projet de cours, un mémoire de fin d'études ou d'un Master et ce suivant les normes d'organisation internationale de normalisation (ISO).

A ce titre, il est impératif de suivre l'ensemble des percepts donnés concernant le mode de citation de références dans un texte et l'élaboration d'une bibliographie.

En effet, la bibliographie a pour but de témoigner de votre maîtrise du sujet traité, mais doit également permettre aux lecteurs de votre travail de retrouver les documents que vous avez utilisés.

La présentation de cette liste de références bibliographiques varie selon le type de documents (livres, articles, pages web, etc.), répondant ainsi à des règles précises définies par des documents normatifs. Ces règles peuvent varier selon les domaines et les directives des éditeurs. Il convient alors de suivre précisément les consignes données pour la rédaction du mémoire de votre travail.



I- CITATION DES REFERENCES

Lors de la rédaction de votre travail, vous serez amenés à reprendre les idées d'un auteur ou à citer une partie de son texte. Dans les deux cas, il est primordial de citer vos sources selon des règles bien précises pour trois raisons principales :

- ◆ pour permettre aux lecteurs de vos travaux de retrouver vos sources et d'approfondir le sujet.
- ◆ pour prouver tous les éléments qui auront été présentés dans votre travail
- ◆ par honnêteté intellectuelle et pour éviter le **plagiat** et les lourdes sanctions qui l'accompagnent.

Règles générales de citation

- ◆ évitez de trop citer
 - ◆ évitez les citations trop longues
 - ◆ lorsque vous citez, reprenez le texte exact, y compris la forme (*mots en italique par exemple*) et les éventuelles erreurs (faire suivre le mot contenant une erreur de [sic] entre crochets).
 - ◆ Les citations courtes (moins de 3 lignes) doivent être insérées directement dans le texte entre guillemets. Par contre, il est préférable d'indiquer les citations plus longues dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail
 - ◆ Si vous modifiez une partie du texte cité, il faut l'indiquer entre crochets.
- Exemples :

- ✓ ajout d'un mot : " Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et à les présenter comme [étant les] siens."
- ✓ modification d'une partie du texte : " Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées [d'autrui] et à les présenter comme siens."
- ✓ omission d'une partie du texte : " Le plagiat consiste à s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre [...]"
- ◆ si des références au même document se suivent dans le texte, on peut également utiliser l'abréviation *Ibid.* pour citer le 2e document (en ne changeant que les numéros de pages s'il y a lieu)
- ◆ si un même livre est cité plusieurs fois, mais de façon non consécutive, utiliser l'abréviation *op.cit.*
- ◆ toutes les références de citations doivent se trouver dans la bibliographie complète de fin de travail, excepté les références des dictionnaires et documents qui n'ont pas de lien direct avec le travail, mais dont on a extrait une définition ou une citation.

Deux méthodes principales permettent de citer ses sources dans le corps du travail: le système auteur-date et le système des notes de bas de page.

Le système auteur-date (ou système anglo-saxon)

Les références (nom de l'auteur, année d'édition, numéro de page) sont indiquées dans le texte, entre parenthèses, immédiatement après la citation, selon les exemples suivants :

Exemple 1

« Evitez de citer à tort et à travers » (Beaud, 2003, p. 101)

Exemple 2

Selon Beaud (2003, p. 101), on cite correctement « en reprenant le texte exact et en donnant la référence précise ».

Note : si l'auteur a publié plusieurs documents la même année et que vous en citez deux ou plus, il faut ajouter une lettre (a, b, c, etc.) à la suite de l'année afin de rendre univoque la citation de chaque document.

Exemple :

Selon Dupont (2006a, p. 256) la sécurité informatique dépend.....

Les notes de bas de page

Les citations sont numérotées à l'aide d'exposants se référant aux notes de bas de page.

Les références sont indiquées de manière complète en bas de page, selon les exemples ci-dessous :

Exemple 1

« Evitez de citer à tort et à travers »¹

Le texte continue jusqu'au bas de la page et la zone des notes de contient la référence bibliographique du document en question selon dessous¹:

¹ BEAUD, Michel. L'art de la thèse. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

Exemple 2

Selon Michel Beaud, on cite correctement « en reprenant le texte exact et en donnant la référence précise »¹

Le texte continue jusqu'au bas de la page et la zone des notes de contient la référence bibliographique du document en question selon dessous :

¹ BEAUD, Michel. L'art de la thèse. Paris : La Découverte, 2003. P. 101

Citation de citation (citation secondaire)

Si vous voulez citer une partie de texte citée dans un autre document auquel vous n'avez pas accès, il faut mentionner les deux sources selon les exemples suivants :

Exemple: système auteur-date

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? »
(Godbout, 1987, cité dans Latouche, 2007, p. 12).

Citation de tableaux et graphiques

Lorsque vous insérez un tableau ou un graphique dans votre travail, vous devez également en citer la source précisément en-dessous du tableau.

Exemple :

Source: ONU/WWAP. Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. New York : ONU, 2003. P. 68

II REDACTION DE LA BIBLIOGRAPHIE

◆ Livre (monographie)

Modèle

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection).

Exemple 1 : (auteur = personne physique)

BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Paris : ADBS : Nathan, 2002. 127 p. (128. Information documentation).

Exemple 2 : (auteur = organisme)

NESTLÉ S.A. (Vevey). DÉPARTEMENT DES AFFAIRES PUBLIQUES. *L'engagement de Nestlé en Afrique*. Vevey : Nestlé S.A., 2005. 56 p.

Cas particuliers :

- ◆ **2 ou 3 auteurs** : les indiquer de la manière suivante : NOM, Prénom, NOM, Prénom, et NOM, Prénom

Exemple

MESGUICH, Véronique, THOMAS, Armelle. *Net recherche : le guide pratique pour mieux trouver l'information utile*. 2^e éd. Paris : ADBS, 2007. 159 p. (Sciences et techniques de l'information).

- ◆ **plus de 3 auteurs**, indiquer uniquement le 1^{er} suivi de la mention et al. (voir la liste des abréviations utiles p. 17).

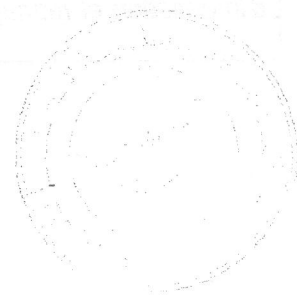
Exemple

WEHRLE, Klaus et al. *Architecture réseau Linux*. Paris : Vuibert, 2003. 726 p.

- ◆ **pas d'auteur**, mais un **éditeur scientifique** (ou directeur de publication ou coordonnateur), l'indiquer par l'abréviation correspondante : **éd.** pour éditeur, **dir.** pour directeur, **coord.** pour coordonnateur. : NOM, Prénom (éd.)

Exemple

LITAIZE, Daniel (éd.). *Architecture des ordinateurs*. Paris : Hermès, 2003. 146 p.



Chapitre et ouvrage ayant le même auteur

Modèle

NOM, Prénom. Titre du chapitre. In : *Titre du livre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Pagination. (Collection).

Exemple

MARCIL, Claude. La recherche rapide d'information. In : *Comment chercher : les secrets de la recherche d'information à l'heure d'Internet*. Sainte-Foy : Multimondes, 2001. P. 9

◆ **Périodique**

Modèle

Titre du périodique. Désignation du premier fascicule (date et/ou numéro) ou du premier et du dernier fascicule dans le cas d'une série complète. Lieu de publication : nom de l'éditeur, date(s) de publication.

Exemple

IB COM : *informatique, bureautique, communication*. Année 20, no 311(1999)- . Lausanne : IB COM, 1999- .

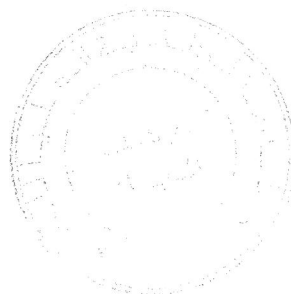
◆ **Article de périodique**

Modèle

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique*, année de publication, volume, numéro, pagination

Exemple

DEVEAUX, Laurent. L'automatisation des processus de négociation sur l'Internet. *Système d'information et management*, septembre 2003, vol. 8, no 3, p. 5-28



◆ *Thèse et mémoire***Modèle**

NOM, Prénom. *Titre*. Année de soutenance. Nombre de pages. Type de travail (thèse, rapport, mémoire), discipline, établissement de soutenance, année.

Exemple

CHEN, Jia. *Quand l'art rime avec la bourse*. 2007. 47 p. Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, filière économie d'entreprise, Haute école de gestion de Genève, 2007

◆ *Actes de congrès (Proceedings)***Modèle**

NOM DE LA MANIFESTATION (année de la manifestation, LIEU DE LA MANIFESTATION). *Titre des actes*. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages.

Exemple

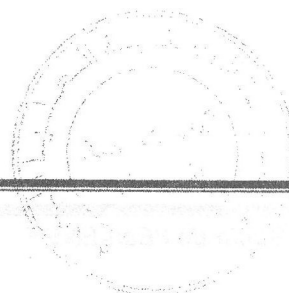
CONGRÈS NATIONAL FRANÇAIS SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION (2002, PARIS). *L'information numérique : actes du 19^e congrès IDT/NET : Palais des Congrès de Paris, 4-5-6 juin 2002*. Paris : Ditinfo, 2002. 183 p.

◆ *Norme***Modèle**

NOM DE LA COLLECTIVITÉ AUTEUR. *Titre de la norme : sous-titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. Référence de la norme (= type de document, pays d'origine et numéro d'identification de la norme)

Exemple

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION. *Documentation : références bibliographiques : contenu, forme et structure*. 2^e éd. Genève : ISO, 1987. 11 p. Norme internationale ISO 690 : 1987 (F)



◆ **Brevet****Modèle**

NOM DU TITULAIRE DE L'INVENTION (PAYS). *Nom de l'invention*. Prénom Nom de l'inventeur. Date de délivrance du brevet. Référence du brevet (= genre de document et pays ayant délivré le brevet et numéro du brevet dans ce pays)

Exemple

APPLE COMPUTER INC. (U.S.). *Disk drive controller*. Wendell Sandor, Brian Sandor. 25 mai 1993. Canadian patent 1 318 411.

◆ **Cahier de recherche – technical report****Modèle**

NOM, Prénom. *Titre*. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. Numéro d'identification du rapport

Exemple

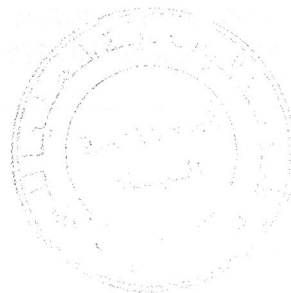
DUBOSSON, Magali, FRAGNIÈRE, Emmanuel, MILLIET, Bernard. *A control system designed to address the intangible nature of service risks*. Genève : Haute école de gestion de Genève, 2008. 13 p. Cahier de recherche no HES-SO/HEG-GE/C--08/4/1--CH

◆ **CD-ROM, DVD****Modèle**

NOM, Prénom. *Titre*. Edition [Support]. Lieu de publication : éditeur/producteur, date. Description technique

Exemple

STEINER, Michael, FUETER, Tobias, réal. *Grounding : les derniers jours de Swissair* [DVD]. [S.l.] : C-Films, 2006. 1 DVD-Video + 1 livret, 135 minutes



◆ Article d'une encyclopédie en ligne

Modèle

NOM, Prénom. Titre. In : *Titre de l'encyclopédie* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation)

Exemple 1

ZWASS, Vladimir. E-commerce. In : *Encyclopaedia Britannica online : academic edition* [en ligne]. <http://search.eb.com/eb/article-9126084> (consulté le 03.09.2008)

Exemple 2

RICOEUR, Paul. Ethique. In : *Encyclopaedia Universalis* [en ligne]. <http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=35142&nref=SY93004> (consulté le 30.10.2008)

◆ Livre électronique, e-book

Modèle

NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage : sous-titre* [en ligne]. Edition. Lieu de publication : nom de l'éditeur, année de publication. Nombre de pages. (Collection). URL (date de consultation)

Exemple

BROGAN, Martha L. *A survey of digital library aggregation services* [en ligne]. Washington : The Digital Library Federation, 2003. 104 p. <http://www.diglib.org/pubs/dlf101/brogan2003.pdf> (consulté le 30.10.2008)

◆ Article électronique

Modèle

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre du périodique* [en ligne]. Année de publication, volume, numéro, pagination. URL (date de consultation)

Exemple

RYANS, John K., GRIFFITH, David A., WHITE, Steven D. Standardization/adaptation of international marketing strategy : necessary conditions for the advancement of knowledge. *International marketing review* [en ligne]. 2003, vol. 20, no. 6, p. 588-603. <http://titania.emeraldinsight.com/vl=1795746/cl=58/nw=1/fm=html/rpsv/cw/mcb/02651335/v20n6/s1/p588> (consulté le 30.10.2008)

◆ Site web ou blog

Modèle

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre de la page d'accueil* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision. URL (date de consultation)

Exemple 1 : site web

HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE. INFOTHEQUE. *Site de l'infothèque de la Haute école de gestion de Genève* [en ligne]. <http://www.hesge.ch/heg/infotheque> (consulté le 30.10.2008)

Exemple 2 : blog

ERTZSCHEID, Olivier. *Affordance.info*. [en ligne]. <http://affordance.typepad.com/> (consulté le 30.10.2008)

◆ Base de données bibliographique en ligne

Modèle

Nom de la base de données [en ligne]. Lieu de publication : nom de l'éditeur, dates de début et fin (s'il y a lieu). URL

Exemple

Francis [en ligne]. Paris : INIST-CNRS, 1984 ->. <http://web5s.silverplatter.com/webspirs/start.ws?customer=fhswiss&databases=FNCS>

◆ Casette vidéo

Modèle

NOM, Prénom du réalisateur, fonction. *Titre*. Lieu de production : nom du producteur, année de production. Support, durée de l'enregistrement

Exemple

BLUWAL, Marcel, réal. *Don Juan ou Le festin de pierre*. Bry-sur-Marne : INA, 1991. 1 cassette vidéo VHS, 1h46.

III CLASSEMENT DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe 3 façons de noter les références :

- **Le système Harvard** (alphabétique). Classement alphabétique à la section "Références", mais non numérotées. Les références sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de parution de l'article cité.
- **Le système Vancouver** (numérique). Les références sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans l'article, sans se soucier de l'alphabet. Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue anglaise.
- **Le système Mixte**. Les références sont notées par ordre alphabétique et appelées selon cette numérotation dans le texte. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue française. C'est le système le plus pratique à la lecture. Mais pour la rédaction, il ne faut établir la numérotation qu'au dernier moment.



Important :

Seul, le classement par alphabétique est retenu comme modèle de présentation des références bibliographiques dans un mémoire de fin d'études ou un Master.



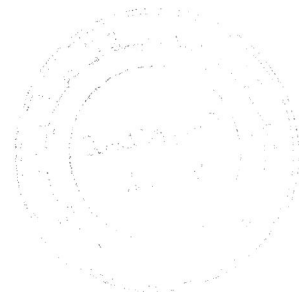
Abréviations Utiles

Le tableau ci-dessous énumère les principales abréviations bibliographiques, leur forme développée, ainsi que leur signification.

Abréviation	Terme développé	Signification	Comment et quand les utiliser ?
et al.	et alii	et les autres	Après le 1 ^{er} auteur, s'il y en a plus de 3
ibid.	ibidem	ici même (= dans le même texte du même auteur et au même endroit)	Pour indiquer qu'il s'agit du même document et du même passage que celui cité précédemment
op. cit.	opere citato	oeuvre citée	Pour indiquer qu'il s'agit du même document que celui cité précédemment
[sic]	ainsi	graphie fautive	Quand un élément du document source comporte une faute, on la reproduit en la faisant suivre de [sic]
s.l. ou S.l.	sine loco	sans lieu	A utiliser lorsque le lieu de publication n'est pas indiqué dans le document
s.n.	sine nomine	sans nom	A utiliser lorsque le nom de l'éditeur n'est pas indiqué dans le document

Références Bibliographiques

- ◆ BEAUD, Michel. *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire.* Paris : La Découverte, 2003. 196 p. (Guides repères),
- ◆ BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie.* Paris : ADBS : Nathan, 2002. 127 p.
- ◆ CHASSE, Dominique, WHITNEY, Greg. *Guide de rédaction des références bibliographiques.* Montréal : Ecole polytechnique de Montréal, 1997, XIV, 178 p.
- ◆ ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION Documentation : *références bibliographiques : contenu, forme et structure.* 2e Edition. Genève : ISO, 1987. 11 p. Norme internationale ISO 690 : 1987 (F),
- ◆ ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION Documentation : *références bibliographiques : documents électroniques, documents complets ou parties de documents.* Genève : ISO, 1997. 18 p. Norme internationale ISO 690-2: 1997 (F), 1997.
- ◆ TERCIER, Pierre, ROTEN, Christian. *La recherche et la rédaction juridiques.* 4^{ème} Edition . Zurich : Schulthess, 2003. 502 p.



Références Webographiques

- ◆ CARON, Rosaire. Comment citer un document électronique ? In : Site de la Bibliothèque de l'Université de Laval [en ligne]. Modifié le 25 juillet 2007. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (consulté le 30.10.2008)

- ◆ NADJI, Fatima, BOUDIA, Dalila. Guide de rédaction de références bibliographiques. In : INSA-Lyon : DOC-INSA [en ligne]. Mis à jour septembre 2004. <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php> (consulté le 30.10.2008)

